

Des voies cyclables solaires sur nos chemins agricoles

Je souhaite porter à votre connaissance le projet Voies solaires. La stratégie vélo¹ mise en place par le canton et entre les mains des communes, ainsi que le projet Chablais-agglo, sont actuellement des projets moteurs du point de vue économique, social et écologique de notre région.

Les projets d'améliorations foncières discutées dans notre commune sont aussi l'occasion de revisiter les objectifs du Plan Climat en particulier la réduction des gaz à effet de serre. Les voies solaires sont des tronçons de pistes cyclables couvertes de panneaux solaires et bordées de haies. (voir photo)

Le projet Voies solaires est une magnifique opportunité d'apporter notre contribution vers une transition écologique, tout en alliant des valeurs et des nécessités, telles que :

- Développer les pistes cyclables et la mobilité douce
- Accélérer la transition énergétique avec de nouvelles surfaces productives en énergie
- Créer des couloirs de biodiversité en intégrant des haies le long des structures
- Protéger les cyclistes des intempéries et du soleil
- Servir de borne de recharge électrique pour les tracteurs du futur

Si la priorité doit rester de couvrir les toitures de panneaux solaires, de telles voies cyclables solaires pourraient permettre de dégager rapidement des surfaces supplémentaires contribuant à l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre, en utilisant des espaces déjà imperméabilisés, avec une atteinte au paysage bien moins sujette à débat que dans le cas des projets de parcs alpins et a priori sans porter atteinte à d'autres intérêts.

Prométerre, sondé, trouve le concept séduisant, ses représentants relèvent toutefois qu'il s'agira de convaincre de multiples interlocuteurs : propriétaires, exploitants, riverains et justement, les communes.

La démarche soulève plusieurs questions et fait actuellement l'objet d'une interpellation déposée par Raphaël Mahaim au Conseil National[2].

Une interpellation a été également déposée dernièrement au parlement vaudois, le Conseil d'Etat est en train de son côté d'étudier la faisabilité et l'implantation de ces voies solaires.

De nombreux pays nordiques se sont déjà lancés sur cette voie et les Services industriels de Genève ont inauguré récemment la première piste solaire cyclable de Suisse, à Satigny (photo).

Le projet est également entre nos mains, nous pouvons agir sur le plan communal et régional, c'est pourquoi nous avons l'honneur de transmettre les questions suivantes à la Municipalité que nous remercions d'avance pour ses réponses :

¹ <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/decisions-du-conseil-detat/seance-du-conseil-detat/decision/decision/b099b5ee-5ea6-415c-a590-70d37144d2b>

- La Municipalité peut-elle nous renseigner quels tronçons de dessertes agricoles, chemins, routes ou piste cyclables existantes pourraient être susceptibles d'être utilisés comme voie cyclable solaire ?
- Dans cette optique, la Municipalité peut-elle apporter des précisions sur le nombre de mètres linéaires de ces tronçons et leurs localisations ?
- Dans la mesure où le canton renseignera les communes sur les bases légales actuellement en vigueur s'agissant de la construction ou l'adaptation de la réalisation des voies solaires, quelles sont les freins et les opportunités concrètes pour la commune de Bex (pilotage, soutien financier, procédures accélérées...)?

pour la Vent-e-s
la Poste, le 4.10.2023



- [1] <https://www.24heures.ch/transition-energetique-des-voies-cyclables-solaires-bientot-dans-nos-campagnes-197450325979>

[2] <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20234030>